

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0051101

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 11 715 Société : R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BARMAKI AMEL

Date de naissance : 23.10.1995

Adresse :

Tél. : 06.66.40.72.36 Total des frais engagés : 706,70 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr Nadia QUASSID
Médecine Générale
Echographie
Res. Soufiane Imm. c'2 Apt 3,1er Etage
Sidi Maârouf Casablanca
tel : 022 32 14 35

Date de consultation : 13.12.2023

Nom et prénom du malade : BARMAKI AMEL Age :

Lien de parenté :

Soi-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : IN

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 13.12.2023

Signature de l'adhérent(e) : *Amel*

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
13/12/2023	U8		200 DH	Médecin Généraliste Echographie
				Res. Soufiane Impr. 2 Apt 3, 1er Etage Sidi Maârouf - Casablanca Tel: 022 32 14 35 -

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	13/12/2023	 38400 50670

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

A diagram of a dental arch (maxilla) with 28 numbered teeth. The teeth are arranged in four quadrants: upper right (1-12), upper left (13-24), lower left (25-36), and lower right (37-48). A coordinate system is overlaid on the arch, with the vertical axis labeled 'H' at the top, the horizontal axis labeled 'D' on the left, and the diagonal axis labeled 'G' on the right. The origin is at the center of the arch. Arrows indicate the direction of the axes: H points upwards, D points to the left, and G points diagonally up and to the right.

(Création, remont, adjonction)

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET SACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Nadia Quassid

Médecine Générale
Diplômée en Echographie Générale
Electrocardiogramme

الدكتورة نادية قاصد

الطب العام
دبلوم الفحص بالصدى
التخطيط الكهربائي للقلب



Casablanca, le 13/12/2023 الدار البيضاء، في

BARMAKI Anel

- Dexaïl 100g.
123,60

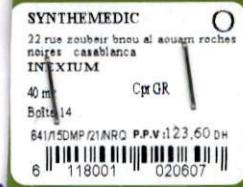
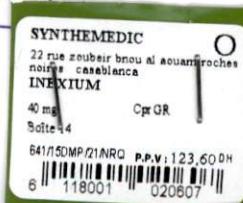
$\times 2$ Nupli à jeun

- Curaflor
 Sachet

169,50

90,00

01/01/23



Lot : 01624
A consommer de
préférence avant le : 02/2025
PPC : 169,50 DH

Pharmacie AL HAY SARLAU
Bld. Prince Moulay H.M. Casablanca
Da 308810
Tél : 05 22 63 64 86

Dr Nadia QUAS
Médecine Générale
Echographie
Res. Soufiane Imm 1^{er} Apl 3
Sidi Maârouf - Casablanca
022 31 11 00

506,70

إقامة سفيان - عمارة C2 - الطابق الأول - الشقة 3 - سيدى معروف - الدار البيضاء

Résidence Soufiane - Imm. C2 - 1^{er} Etage - Appt N° 3 - Sidi Maârouf - Casablanca

Tél. : 05 22 32 14 35

LOT: 02902
PER: 09/2025
PPC: 90,00 DH

Cur